

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00564 Numéro SIREN : 417 561 958 Nom ou dénomination : A.C.E

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2019 sous le numéro de dépôt 2503

ACE

BILAN ACTIF

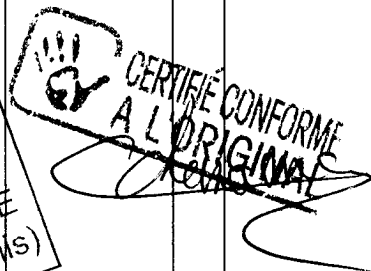
page 1

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

2503

ACTIF		Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)							
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		307		307	0,08		
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		402 727		402 727	99,92	393 603	100,00
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		403 034		403 034	100,00	393 603	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		403 034		403 034	100,00	393 603	100,00



307

307 0,08

402 727

402 727 99,92

393 603 100,00

403 034

403 034 100,00

393 603 100,00

403 034

403 034 100,00

393 603 100,00

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622)	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1,89	1,94
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles	0,19	0,19
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	274 457	252 864
	68,10	64,24
Résultat de l'exercice	22 762	21 592
	5,65	5,49
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	305 603	282 842
	75,83	71,86
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	5 000	5 000
	1,24	1,27
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	58	4 850
	0,01	1,23
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 700	94 450
	20,52	24,00
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	416	1 010
	0,10	0,26
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 177	101
	0,29	0,03
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 030	5 350
	1,50	1,36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 050	
	0,51	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	97 431	110 761
	24,17	28,14
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	403 034	393 603
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	65 400		65 400	100,00	62 717	100,00	2 683		4,28	
Chiffres d'Affaires Nets	65 400		65 400	100,00	62 717	100,00	2 683		4,28	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)			65 400	100,00	62 717	100,00	2 683		4,28	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			37 546	57,41	37 807	60,28	-261		-0,68	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 076	1,65	705	1,12	371		52,62	
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges						1	0,00	-1		-100,00
Total des charges d'exploitation (II)			38 622	59,06	38 514	61,41	108		0,28	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			26 778	40,94	24 203	38,59	2 575		10,64	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés					1 199	1,91	-1 199		-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)					1 199	1,91	-1 199		-100,00	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					1 199	1,91	-1 199		-100,00	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			26 778	40,94	25 402	40,50	1 376		5,42	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 016	6,14	3 810	6,07	206	5,41
Total des Produits (I+III+V+VII)	65 400	100,00	63 916	101,91	1 484	2,32
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	42 638	65,20	42 324	67,48	314	0,74
RÉSULTAT NET	22 762	34,80	21 592	34,43	1 170	5,42
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix huit

Le 28 décembre

A 19 heures,

Les associés de ACE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Madame CHEMAMA Catherine.....	200 parts
Monsieur AISSA Kévin.....	150 parts
Monsieur AISSA Franck.....	150 parts

TOTAL	500 parts

Ces derniers représentent 100 % des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame CHEMAMA Catherine, gérante associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A
A

ORDRE DU JOUR

- lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018 et quitus à la gérance,
- affectation du résultat de l'exercice,
- lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, et décision à cet égard,
- questions diverses.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2018
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

HA *CF*
PA

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 22 762 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau avant affectation..... 274 456 €

Bénéfice de l'exercice..... 22 762 €

Report à nouveau après affectation..... 297 218 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Three handwritten signatures are present in the bottom right corner of the page. The first signature is 'RA', the second is 'FA', and the third is 'cy'.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

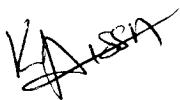
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Catherine CHEMAMA

Gérante



Kévin AISSA



Franck AISSA



ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 28 DECEMBRE 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 22 762 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau avant affectation.....	274 456 €
Bénéfice de l'exercice.....	22 762 €
Report à nouveau après affectation.....	297 218 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérante

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chema', is written over a horizontal line.

ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 DECEMBRE 2018

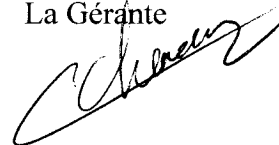
RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2018

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 22 762 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau avant affectation.....	274 456 €
Bénéfice de l'exercice.....	22 762 €
Report à nouveau après affectation.....	297 218 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérante



ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 DECEMBRE 2018

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 30 juin 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

Malgré une conjoncture difficile, nous avons réussi à confirmer nos prévisions.

2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er juillet 2018 sont les suivants :

La société va consolider sa position en essayant de diversifier ses activités.



RESULTATS - AFFECTATION

1 Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 65 400 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 38 622 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 26 778 euros.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés de 4 016 euros, l'exercice clos le 30 juin 2018 se traduit par un bénéfice de 22 762 euros.

2 Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 22 762 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Report à nouveau avant affectation..... 274 456 €

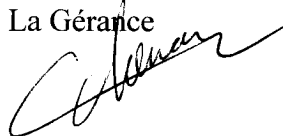
Bénéfice de l'exercice..... 22 762 €

Report à nouveau après affectation..... 297 218 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a eu lieu au titre des trois derniers exercices.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La Gérance



ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

RAPPORT SPECIAL
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 DECEMBRE 2018

Conformément à l'article L.223-19 du Code du Commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue directement ou par personne interposée entre la société et la gérante, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles la gérante ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

La Gérance

